



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question écrite n° 8452

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur le développement et la pratique des squats organisés, sous la forme d'escroquerie dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, il semblerait d'après certaines enquêtes menées notamment par des journalistes auprès des personnes du campement provisoire d'Aubervilliers monté par des familles sans papier qu'un nombre non négligeable d'entre eux soient tombés dans les filets d'individus peu scrupuleux qui n'hésitent pas à les escroquer pour leur fournir des logements vacants. Ces pratiques concerneraient parfois jusqu'à 40 % des squats où des bandes organisées demandent jusqu'à 1 500 euros pour donner les clefs d'appartements vides. Ainsi un institut régional a estimé jusqu'à 660 squats « pris en main » en Ile-de-France. Il lui demande donc d'évaluer ce phénomène qui serait assez répandu en Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8452

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6470

Question retirée le : 30 octobre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)